

Informations sur les examens professionnels supérieurs d'entrepreneur-construction diplômé 2022

1. Règlement et guide

1.1. Règlement du 6 juillet 2011

téléchargeable sous : <https://bit.ly/30utLCw>



1.2. Guide du 1er décembre 2011

téléchargeable sous : <https://bit.ly/3DUVfyO>



2. Dates 2022

Publication :	début mars 2022
Délai d'inscription :	jusqu'au 2 mai 2022
Admission :	fin mai 2022
Convocation et programme d'examen :	mi-juillet 2022
Taxe d'examen :	CHF 2'500.00 (hors TVA)
Examen :	du 12 au 14 septembre 2022
Consultation des épreuves :	27 septembre 2022
Remise des diplômes :	pas encore déterminée
Recours / réclamation :	dans un délai de 30 jours après la réception des notes

3. Documents d'inscription

Désormais, l'inscription se fait en ligne. Vous trouverez le lien sur notre site Internet : www.baumeister.swiss/fr/formation/examens-federaux/

Veillez à déposer des copies électroniques de tous les documents requis sur notre plateforme électronique (y compris copie de votre carte d'identité).